

06 sep 2014 -12:34

Communiqué de presse : liquide contaminé rejeté par le site GSK de Rixensart

Le mardi 2 septembre 2014 vers midi, environ 45 litres de liquide contaminé par le virus polio ont été rejetés depuis le site de production GSK de Rixensart vers la station d'épuration locale de Rosières et par la suite dans la rivière Lasne. Le liquide a été rejeté, d'après les premiers éléments fournis par la firme GSK, suite à une erreur humaine survenue lors du processus de production de vaccins. L'eau de la station d'épuration concernée n'est pas rejetée vers le réseau d'approvisionnement en eau potable.

Les autorités sanitaires belges ont directement pris, à la demande de la Ministre de la Santé publique, toutes les mesures nécessaires dès qu'elles ont été averties de la situation. L'Institut Scientifique de Santé Publique et le Conseil Supérieur de la Santé ont effectué une analyse des risques et confirment qu'il n'existe aucun risque de santé publique pour la population.

Le risque de développer une poliomyélite pour les personnes ayant été exposées à l'eau contaminée (nageurs et pêcheurs de la rivière Lasne, professionnels travaillant dans la station d'épuration, ...) est également très limité étant donné le haut niveau de dilution et le haut niveau de vaccination de la population (le vaccin contre la polio est obligatoire en Belgique). Les personnes qui ont été en contact avec cette eau et qui s'en inquiètent peuvent prendre contact avec leur médecin de famille afin de voir si une revaccination est nécessaire.

Les différentes instances concernées (notamment le SPF Santé publique, WIV-ISP, AFSCA, AFMPS, SPF Intérieur), ont mis sur pied un plan d'action afin de protéger la population et de suivre la situation.

Des échantillons ont été prélevés lors de l'incident et seront analysés. Par mesures de précaution, des échantillons de boues et d'eaux de la station d'épuration, de la Lasne et de la Dyle seront prélevés afin de permettre d'évaluer la persistance du virus.

En attendant ces résultats, il est conseillé d'éviter tout contact avec l'eau en aval de la station d'épuration de Rosières, jusqu'à la confluence de la Lasne avec la Dyle.

Il a été demandé aux services concernés d'examiner l'éventuel dépôt d'une plainte en vue d'étudier les responsabilités dans cet incident.

Les citoyens peuvent appeler le Contact Center du SPF Santé publique ce samedi 6 septembre de 13 heures à 16 heures au 02/524 88 88. Dimanche, le contact center sera ouvert de 11 heures à 16 heures.

Contact :

Vinciane Charlier, porte-parole adjointe du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement : 0475/ 93 92 71

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be